

Pratiques et représentations du français en association communautaire : cas d'une association du peuple grassfield de la ville de Ngaoundéré - Cameroun.

Pulchérie Carelle NGAMGA MBIADA

*Chargée de Cours, FALSH
Université de Ngaoundéré, Ngaoundéré, Cameroun
pulcheriecarelle@gmail.com*

Résumé

Le présent article s'intéresse à la philosophie communautaire, un principe ancien de la société africaine, en milieu actuel et urbain Camerounais. En effet, les sociétés africaines vivent et évoluent sur la base du communautarisme. Ils fondent des regroupements sur des assises ethniques, à travers lesquels ils mènent non seulement des activités culturelles, mais aussi des actions en faveur d'un accomplissement social de ses membres. L'article jette aussi un regard sur le rôle et le statut du français au sein de ces regroupements, pour finalement interroger les représentations de la langue français. Pour notre étude, nous avons choisi ARBINAM, une association ethnique des ressortissants de la région de l'Ouest-Cameroun, implantée à Ngaoundéré dans la région de l'Adamaoua. Nous sommes partis du constat selon lequel plusieurs associations se développent dans des villes du Cameroun, notamment la ville de Ngaoundéré et donc les membres sont des migrants venus d'autres régions du Pays pour s'y installer. Nous avons questionné les mobiles de la création de ces associations ethniques, leurs modes de fonctionnements, ainsi que sur l'influence et les représentations de la langue française en son sein. Pour ce faire, nous avons menés des entretiens avec quelques membres de bureau dudit regroupement, et des observations de séances. Il en ressort que ces associations permettent à ses membres, non seulement de rester enracinés à leur culture, mais aussi de s'entraider mutuellement à travers divers sortent de mécanisme mis en place, et ce pour permettre l'épanouissement personnel de ses membres. La langue française y participe pour beaucoup, car elle constitue la langue de partage pendant les séances de réunions. D'ailleurs, les membres ont de bonnes représentations du français en raison du rôle important qu'il joue au sein de l'association.

Mots clés : Association communautaire, migrants, pratiques langagières, représentations du français, cohésion culturelle

Abstract

This article focuses on community philosophy, an ancient principle in African society, in the current urban context of Cameroon. African societies live and evolve based on communitarianism. They form groups based on ethnic foundations

through which they engage in cultural activities and take actions to promote social development among their members. The article also examines the role and status of the French language within these groups, ultimately questioning the representations of the French language. For this study, we chose ARBINAM, an ethnic association of individuals from the Western region of Cameroon, located in Ngaoundéré, Adamaoua region. We started with the observation that several associations are emerging in Cameroonian cities, particularly in Ngaoundéré, where members are migrants from other regions of the country who have settled there. We investigated the reasons behind the creation of these ethnic associations, their modes of operation, as well as the influence and representations of the French language within them. To do so, we conducted interviews with some members of the association's executive committee and observed their sessions. The findings indicate that these associations allow their members not only to remain rooted in their culture but also to mutually support each other through various mechanisms put in place to promote personal fulfillment. The French language plays a significant role in this regard as it serves as the language of communication during meetings. Moreover,

Keywords: Community association, migrants, language practices, representations of French, cultural cohesion. members have positive representations of the French language due to its important role within the association.

Introduction

Au Cameroun, la plupart des villages ont leurs comités de développement. Ce comité existe souvent de manière informelle sans statuts, ni dirigeants élus. Il s'occupe des problèmes ad hoc, comme la réfection d'une route, d'une école, d'une pompe à eau, de la résidence du Chef du village, de l'église ou de la mosquée.

Aussi, il y'a des organisations communautaires des migrants, en milieu urbain. C'est d'ailleurs le cas qui nous intéresse dans cet article. Ici, les membres d'un même group ethnique qui ont émigré dans la même ville essaient en générale de garder le contact entre eux. Cela peut se faire de manière formelle lorsque la communauté est petite (un dîner de temps en temps), mais au-delà d'un certain seuil, les associations d'un groupe identique se retrouvant dans la même ville créent des associations formelles, avec statuts, élections des dirigeants et activités régulières. Les activités vont plus loin que la simple occasion de revoir voisins et parents. On commence à organiser des caisses d'assurance maladie et décès (couvrant tout ou une partie des frais médicaux ou de rapatriement d'un cadavre au village), des

tontines (système d'épargne et des crédits locaux). Les membres d'une tontine se réunissent et mènent des activités culturelles. Ces organismes servent de relais d'informations entre la communauté d'origine et la communauté d'immigrés. Elles développent des mécanismes de solidarité non seulement entre migrants, mais également entre ceux-ci et leur communauté d'origine qui fait appel à leur générosité en cas de besoin.

C'est dans cette dynamique que ARBINAM¹, une association communautaire des grassfield² de Dang s'inscrit et évolue. Créée en 1995³, elle regroupe les ressortissants de l'Ouest-Cameroun, tous départements confondus, résidant à Dang⁴. Etant donné que la région de l'Ouest compte huit (08) départements, et que chaque département à chacun sa langue, les membres de ladite association ne partagent pas forcément la même langue, bien qu'ils soient culturellement et éthiquement rattachés. La langue qui leur est commune, et donc langue favorable au partage et aux échanges, c'est la langue française⁵. Ils utilisent le français comme véhicule de communication pendant leurs différentes séances de réunion pour que tous membres puissent se comprendre et en être au même niveau.

I. Problématique

La langue en tant que vecteur de communication, à la capacité de former des pensées, à communiquer des informations ou à fédérer les hommes dans leurs actions. Cette assertion est-elle vérifiée au sein de ARBINAM, où le français est une langue neutre ?

En effet, nous partons du postulat selon lequel ladite association communautaire s'est formée sur la base culturelle et ethnique. Autrement dit, n'est membre de cette association que celui/celle qui partage la même identité culturelle. C'est fort de ce postulat que nous nous sommes interrogés sur la place et le rôle du français dans l'association.

¹ Association des ressortissants Binam. Binam qui veut dire en langue locale de l'Ouest-Cameroun, le soleil couchant

² Peuple de l'Ouest-Cameroun

⁴Dang est un quartier de l'arrondissement de Ngaoundéré 2^{ème}, département de la Vina, Région de l'Adamouan au Cameroun.

⁵ Notons que le français est l'une des langues officielles du pays

II. Objectif

Etant donné que c'est au moyen de la langue que les acteurs sociaux échangent et mettent en commun leurs idées, sentiments et pensées, nous voulons montrer dans cet article que le français favorise la cohésion sociale, ainsi que le développement personnel de chaque individu. Il s'agira de montrer que le langage, dans les usages que l'on en fait au quotidien, est central dans la construction identitaire de chaque membre, étant donné que les associations entretiennent l'esprit collectif et social de chaque communauté et contribuent à améliorer la vie de chaque membre. L'exposé débutera par la définition d'un certain nombre de termes et la mise en place des jalons théoriques qui émanent non seulement de la littérature scientifique sur les questions concernées, mais aussi du matériau analytique issu du corpus, tout cela dans une optique anthropologique et langagière.

III. Cadre théorique

Les langues officielles du Cameroun sont le français et l'anglais. Alors, selon les zones linguistiques le français est soit langue seconde, soit langue étrangère⁶. Il est vrai qu'aucune loi camerounaise ne définit le statut du français excepté le fait qu'il soit une langue officielle. Il y a tout un débat théorique qui reste encore ouvert au sujet du statut de la langue française aux Camerounaises. Mbondji Mouelle (1998) lui attribue le statut de première langue officielle (LO1) pour les Francophones et deuxième langue officielle (LO2) pour les Anglophones. Néanmoins, nous pouvons retenir deux statuts distincts du français dans le champ linguistique national. Il s'agit du français langue seconde (FLS) et du français langue étrangère (FLE).

III.1. Pratiques langagières

Concepts couramment utilisés par les philosophes et les sociologues, la pratique s'entend ici comme la dynamique créant des contenus sociaux par un travail régulier, réfléchi et assumé par l'acteur social, mais aussi soumis à la relativité de la situation ainsi qu'à des normes morales et sociales imposées de l'extérieur. Celles-ci sont de

⁶ Le français est langue seconde dans la zone francophone, et langue étrangère dans la zone anglophone.

diverses natures et se déclinent notamment dans des actes qui renvoient à des comportements (ou conduites) des attitudes (au sens que leur donne la psychologie sociale) et un discours.

Apparue à la fin des années 1970, l'expression « pratiques langagières » a été définie par Boulet, Simomin-Grumbach (1976) comme des pratiques sociales possédant une double régulation. Elles sont déterminées par le social et des situations qui contribuent à les transformer (Boulet et al. 1976 ; Boulet, 1994 : 60-65 ; 1995 :250). On comprend bien ici le principe de la circularité et de réciprocité des influences entre le social et le langagier, ainsi que le rapport co-constructif à effet réciproque entre pratiques et situation.

Elisabeth Bautier considère que « les pratiques langagières sont les manifestations résultant dans les activités de langage de l'interaction entre différents facteurs linguistiques, psychologiques, sociologiques culturels, éducatifs, affectifs (...) constitutifs des caractéristiques individuelles et du groupe » (Bautier – Castaing, 1981 :4).

Nous proposons ici d'une part de définir les pratiques langagières comme des activités conscientes (ou réflexives), et inconscientes mettant en jeu une interaction des phénomènes liés au langage (pris dans sa globalité), activités dont l'exécution, située dans le temps et l'espace, a systématiquement pour origine la situation de l'auteur dans une structure sociale composée d'espaces discursifs et pour effet de le re-situer dans cette structure.

III.2. Les représentations linguistiques

L'étude des paramètres définissant la situation linguistique du pays dans lequel les locuteurs agissent, a permis d'appréhender les représentations. Nous pensons que corrélat aux pratiques langagières, le contexte sociolinguistique dans lequel interviennent les acteurs/membres joue un rôle important dans la formation de leurs représentations, celles-ci tributaires des usages qu'ils en font.

Les représentations relèvent de la cognition individuelle, c'est-à-dire l'idée propre qu'un locuteur se fait de la langue qu'il utilise tous les jours et la cognition sociale donc, la manière qu'un locuteur et le groupe auquel il appartient, d'appréhender la réalité linguistique. C'est dire que la notion de représentation linguistique est une notion empruntée à la psychologie cognitive (MAURER et

DUMOND, 1995 : 80). Autrement dit, la sociolinguistique va s'intéresser à l'aspect social de la langue tel que pensé par l'individu dans les profondeurs de sa mémoire (psychologie cognitive). La notion de représentation linguistique qui s'apparente [ainsi] à celles d'attitudes et imaginaires linguistiques, renvoie plus ou moins de façons directe ou indirecte à la manière dont un locuteur ou un groupe de locuteurs perçoit, juge, appréhende, se représente et parfois même pratique une langue (Biloua et Fonkoua, 2009 :1). Les représentations linguistiques sont les idées que les locuteurs se font de leur(s) langue(s) et celle(s) des autres, celles-ci tributaires des usages qu'ils en font.

III.3. Association communautaire

Une association est un groupement de personnes volontaires, réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sont apolitiques et cherchant à réaliser des bénéfices. Elle peut avoir des buts diverses (sportif, humanitaire, défense des intérêts des membres, promotion d'idées ou d'œuvres ...).

Au Cameroun, ces associations communautaires sont communément appelées des 'tontines'. Les tontines jouent un rôle fondamental dans l'économie camerounaise. Leur principe est de collecter entre amis, collègues de bureau, camarades d'école, parents ou voisins du même village, une épargne au sein d'une association qui redistribuera la manne sous forme de prêt à court terme. En termes de choix de membres, il convient de savoir que ce sont les associations elles-mêmes qui définissent également tous les avantages dont peuvent bénéficier leurs futurs adhérents. A cet effet, l'association peut imposer aux futurs membres une cotisation ou un parrainage des membres ou encore un accord obligatoire de l'organe de gestion de l'association. Il faut toutefois noter que si l'association a des conditions discriminatoires (religion, ethnique, âge ou sexe...) elle doit mentionner dans ses statuts son pouvoir discrétionnaire et pourra également y noter le fait qu'elle n'a pas à se justifier lors d'un accord ou d'un refus de membre.

Il convient de mentionner qu'au Cameroun, aucune disposition légale ne prévoit les organes d'une association qu'elle soit déclarée, autorisée ou ayant reçu un agrément. Cette liberté d'association est la faculté reconnue à toute personne physique ou

morale sur l'ensemble du territoire national, de créer une association et d'y adhérer.

IV. Etat de la question

La vie humaine telle qu'elle est définie par les philosophes, se constitue de l'expérience d'un individu et de son interaction avec sa communauté. La communauté est le point de rencontre entre cet individu et ses voisins dans laquelle il a ses droits et ses devoirs par rapport à la communauté (Ikwenob, 2006).

La philosophie du communautarisme, où la communauté a souvent la priorité sur l'individu, est considérée comme l'un des thèmes le plus dominant dans la tradition africaine. Le philosophe Mbiti (1969) modifie la formule de Descartes pour expliquer la nature communautaire de l'Homme africain en disant « Je suis parce que nous sommes ; puisque nous sommes, je suis » (ibid :109). L'individu est donc inséparable du groupe.

Le communautarisme n'existe pas seulement dans le cadre théorique : ses principes et ses valeurs sont visibles dans le monde actuel. D'après Maurice Tadadiou (1985), elle est une réalité profondément enracinée dans l'histoire du continent » (ibid : 33).

Aujourd'hui, la tradition orale d'Afrique illustre et préserve les leçons communautaires dans les infinis proverbes qui imprègnent les paroles quotidiennes. Pratiquement, cette mentalité d'interdépendance joue un rôle visible dans la gestion des finances, dans la famille et dans la vie sociale. Nous prenons l'exemple des structures associatives comme modèles des habitudes communautaires existantes en Afrique.

Le regroupement associatif est une pratique endogène du continent, mais notamment populaire en Afrique. Il est souvent décrit l'association comme « Un savoir-faire africain » mis en place pour résoudre des problèmes et pour encourager l'entraide entre amis, collègues, voisins, etc. Ce phénomène associatif souligne la capacité des communautés unies à développer leur localité et leurs membres. Au Cameroun, ces pratiques sont répandues et la majorité des gens participent dans une ou plusieurs associations, en faisant usage soit des langues locales, soit des langues officielles.

IV. 1. Le contexte camerounais

Grâce à sa diversité humaine, géographique et linguistique, le Cameroun est considéré comme l’Afrique en miniature. Les communautés au sein du pays reflètent cette diversité particulièrement dans les grandes agglomérations (grâce à des flux migratoires des populations) où se trouve généralement un mélange d’ethnies, et de langues. Avec plus de deux cent cinquante groupes ethniques (linguistiques), les camerounais vivent fièrement dans un état de pluralité et surtout de paix. Les associations à base ethnique se regroupent librement pour défendre les intérêts de chaque communauté et pour sauvegarder leurs traditions.

V. Méthodologie

Au début du projet, nous avons accumulé les lectures complémentaires pour solidifier notre compréhension du sujet. Puisque notre connaissance du sujet était beaucoup plus théorique, nous avons cherché les pratiques concrètes qui exemplifient cette philosophie.

Ensuite, il fallait trouver un chemin spécifique. Nous avons opté pour l’analyse des pratiques et représentations du français en association communautaire. Pour ce faire, nous avons visé ARBINAM, une association communautaire des ressortissants de l’Ouest-Cameroun de la ville de Ngaoundéré. Exerçant dans ladite ville en tant qu’enseignante, nous avons profité des accointances amicales⁷, pour entrer en contact avec les membres de l’association ARBINAM. Précisons ici qu’il s’agit de la version féminine de cette association. La version masculine existe, mais nous avons préféré nous intéresser à la version féminine en raison de la facilité relationnelle que nous y avions.

Après l’élaboration d’un guide d’entretien et d’un petit résumé du projet, nous avons exploité notre contact⁸ pour commencer le travail de terrain. Nous avons alors rencontré les membres de l’association. Elle a, en outre, facilité notre visite à une séance que tenait l’association et nous a ainsi présentés aux autres membres. Nous

⁷ Il s’agit d’une amie de longue date qui réside dans la ville de Ngaoundéré depuis 20 ans maintenant.

⁸ Celle-ci occupe d’ailleurs le poste de présidente de l’association.

y avons assisté à deux séances de la réunion. Notons que les réunions se tenaient dans un foyer (maison) construit par l'association.

Nous avons observé ces deux séances de réunions. Munis du guide d'entretien, nous avons à la fin de la première séance, interviewé la présidente et à la fin de la deuxième, interviewé la secrétaire de l'association. Les entretiens étaient formels et enregistrés. Après avoir recueilli les informations, nous sommes passés à une analyse et interprétation des données sur la question des pratiques et représentations du français au sein de cette associative. Nous avons codé les témoignages pour favoriser le traitement de données. Les questions posées étaient celles-ci :

- Comment s'est formée votre association ? Autrement dit, quel est le critère d'adhésion au groupe ?
- Quelles sont les valeurs que partage l'association ?
- Le français est-il une langue d'usage dans le groupe ? Si oui, à quel pourcentage ?
- Tous les membres de l'association parlent-ils français ?
- Que pensez-vous du français ? En d'autres termes, pensez-vous que la langue française favorise-t-elle la consolidation ou la bonne marche du groupe ?

Ces cinq questions ont orienté nos entretiens et ont permis de réaliser l'écriture de cet article. Chaque entretien s'est déroulé avec une conformité de questions à la bonne volonté du participant et avec une autorisation orale d'enregistrer la conversation. Nous avons choisi d'employer le nom des postes qu'occupent nos différentes participantes au sein de l'association, au lieu du nom de la participante, pour ainsi assurer leur anonymat. A la suite de cela, nous avons procédé aux analyses et interprétation des données, afin d'aboutir aux résultats.

VI. Analyses, interprétations et résultats

VI. 1. Adhésion, objectifs et valeurs

Les membres adhèrent volontairement aux associations parce qu'ils augmentent leur capacité d'atteindre un but, c'est-à-dire « l'union fait la force ».

Ainsi, n'est membre de l'association que toute personne ressortissante de la région de l'Ouest (tout département confondu) et

vivante dans la ville de Ngaoundéré. L'adhésion dans une association ethnique renforce davantage les liens familiaux, « car les membres de l'association connaissent toutes les familles de chaque adhérente », déclare la présidente de l'association. L'objectif le plus visible dans les associations est l'assistance d'un membre dans le besoin ou dans la joie. « Les membres cotisent un taux fixé pour aider en cas d'éventuels événements heureux (mariage, naissance, promotion...) ou malheureux (maladie, perte d'un membre proche...) » argue encore la présidente. Cette assistance financière est doublée de l'assistance physique et morale. Bon nombre de ces associations servent d'ailleurs d'assurance sociale, puisqu'elles prévoient le versement d'une indemnité à la famille du cotisant en cas de décès, ainsi que le financement d'une partie de ses funérailles, généralement coûteuses aux Cameroun. Selon la présidente d'ARBINAM, « si un membre est frappé par le décès d'un de ses proches, tu auras les sœurs de la réunion qui l'accompagneront au village ». Nous comprenons donc que l'association vise à partager les joies et les peines de la vie entre les membres de la communauté. Elle argue davantage : « Si c'est une adhérente qui décède, l'association porte le deuil. Nous achetons le cercueil et nous faisons les funérailles en collaboration avec la famille de la défunte ». Cet état de choses évoque le caractère fraternel et familial de l'association. Les membres tendent à se confondre aux familles biologiques. Cela se comprend, en ce sens que l'association devient une nouvelle famille pour les membres, et ils trouveraient même en elle un repère culturel et familial par extension. Cette association fonctionne comme de l'eau mis dans un vase et conservée au congélateur. L'eau glacée qui en sortira va épouser la forme du vase. C'est de la même manière que l'association ARBINAM se confond aux familles naturelles des adhérentes. L'objectif étant de favoriser le vivre-ensemble, d'aider et de s'entraider. En dehors de l'aspect solidarité, il existe un volet épargne. À la fin de chaque réunion, dès que tout le monde cotise, chaque membre reçoit la somme d'argent à tour de rôle. Certains membres peuvent aussi prendre un prêt, normalement à un taux d'intérêt moins élevé qu'à la banque. La Secrétaire de l'association explique : « Nous ne faisons plus confiance à la banque... ! ». Les objectifs financiers exemplifient l'esprit communautaire, car les membres préfèrent se faire confiance entre eux, au lieu de la banque. Elle poursuit en disant : « Etant donné que

notre association est légalisée, nous sommes confiantes que notre argent est en lieu sûr ».

Enfin, ce regroupement souhaite préserver ou revaloriser les traditions ancestrales. Le sentiment de ne pas être déconnecté de ses racines et d'être en symbiose avec la culture ancestrale est d'un intérêt capital pour les membres de l'association. Nous a confié la secrétaire à ce sujet : « Dans notre association, nous nous sentons comme au village ». L'association vise à maintenir les us et les coutumes ancestraux tels que l'alimentation, l'habillement, les danses, les chansons, etc. Ceci va parfaitement en droite ligne avec nos observations de séance de réunion. En effet, nous avons observé que plusieurs membres de l'association prenaient part à ces séances, dans des tenues traditionnelles des grassfield. Nous avons également eu la chance d'assister à une séance, qui s'est achevée sur une note festive. À l'occasion de ce festin, les membres de l'association ont confectionné des repas traditionnels propre à leur région, qu'ils dégustaient savoureusement et joyeusement, et cela pour terminer sur des notes de musique ethnique, accompagnée des pas de dance traditionnels.

En résumé, cette description de base donne une idée des pratiques entre les gens qui se regroupent sur une base ethnique, ou autour d'un but collectif. Les membres se trouvant dans un autre lieu que leurs villages natals, ne se sentent pas déconnectés de leurs cultures. Les associations illustrent aussi le sentiment de confiance et des rapprochements traditionnels et familiaux. Elles illustrent également des valeurs d'entraide et de solidarité. Ce qui contribue à l'épanouissement personnel des membres du groupe, et aussi à l'épanouissement collectif. La langue française, langue neutre au sein de cette association ethnique, y intervient comme un facilitateur de cohésion culturelle.

VI. 2. Pratique du français au sein de l'association

En plus des langues qui composent les répertoires verbaux, l'étude des pratiques déclarées met en lumière chez les membres de l'association, la manière dont ils utilisent ces dernières au regard des situations de communication dans lesquelles ils sont engagés : « Bien qu'étant originaire de l'Ouest, chaque membre à sa propre langue maternelle et pendant nos réunions, les membres ressortissants du

même village peuvent se parler entre eux en leur langue, mais lorsqu'il faut parler à tout le groupe, elles doivent parler en français », nous confie la présidente de ARBINAM. L'alternance des langues déclarée par l'interlocutrice révèle l'existence de différentes modalités de contact de langue qui permettent d'envisager des diverses instances de médiation linguistique, ainsi que les rôles de chacun des locuteurs en présence. Toutefois, nous notons que la langue de partage dans l'association demeure le français. Le français favorise la communication pendant les réunions. Il permet la libération de la parole chez chaque adhérente et met tout le monde au même niveau de compréhension. Nous avons pu remarquer cet état de choses lors de nos observations de séance. La parole était prise en français par la présidente de l'association, puis elle la passait aux membres de la réunion qui tour à tour, selon qui voulait la prendre, intervenaient aussi en français.

« L'alternance de langue (langue maternelle et français) ne se fait qu'à un pourcentage très réduit », nous révèle la présidente. La langue la plus pratiquée et à même de porter les actions et valeurs que prône l'association est le français. Ceci cadre bien avec la double fonction de la langue qui est la communication (c'est au moyen de la langue que les acteurs sociaux échangent et mettent en commun leurs idées, sentiments, pensées etc.) et l'identification (par son double aspect individuel et collectif, la langue sert de marqueur identitaire quant aux caractéristiques de l'individu et de ses appartenances sociales). Ainsi, la langue française au sein de ARBINAM remplit bien cette fonction en ce sens qu'elle permet la transmission de l'information auprès de ses adhérentes. Elle permet aussi de former des pensées, de communiquer des informations et de fédérer les membres dans leurs actions. En tant qu'association ethnique, on se serait attendu que la langue ethnique y soit le meilleur moyen d'expression et donc la langue de partage par excellence. C'est plutôt la langue française qui est la plus utilisée dans cette association, en raison de la diversité linguistique des membres, bien que issus du même département et partageant la même culture et les mêmes valeurs. Ceci dénote à suffisance la diversité linguistique du Cameroun et l'esprit de vivre-ensemble ambiant. Intéressons à présent à leurs perceptions de la langue française.

VI.2. Représentations du français chez les membres de l'association

Bien qu'étant une association communautaire, ARBINAM utilise le français comme langue de partage. Il est ainsi privilégié au détriment des langues maternelles. Nous nous sommes intéressés à la raison de l'usage de la langue française au sein de l'association. La secrétaire a dit : « Le français permet de se comprendre dans notre réunion, il y a les ressortissantes de plusieurs villages, et toutes ne parlent pas le même patois ». Et cela rejoint nos observations des séances de réunions. Les interventions ne se faisaient qu'en français, les différents dialectes en présence à l'Ouest – Cameroun ne favorisant pas une intercompréhension entre les différents acteurs. Le français est donc cette langue, qui de par son caractère neutre, sert de vecteur de communication, en surplombant les langues locales. C'est une langue plutôt bienvenue dans des cercles communautaires à coloration linguistique variée. Pour des modalités pratiques, elle reste le principal véhicule de communication privilégié, au détriment de langues identitaires. Cette représentation du français dans ARBINAM est d'autant favorable que la présidente ajoute : « Le français nous aide beaucoup ici. Même celles qui ne parlent pas bien le français s'efforcent à s'exprimer au moment de prendre la parole, sinon elles ne vont pas exprimer leurs préoccupations lors des réunions ». La langue française joue donc un rôle important au sein de l'association. Elle constitue le code par excellence d'échanges et d'argumentaires, un code sans lequel les différents membres de la réunion ne se comprendraient pas. Les bonnes représentations du français favorisent la compréhension, la communication, et ainsi la cohésion sociale au sein de l'association. C'est une langue qui fait l'unanimité de par sa neutralité, car elle est une facilitatrice d'échanges et d'intercompréhension entre les membres qui appartiennent certes au même groupe ethnique, mais ne partagent pas forcément le même patois. Donc, pour juguler le problème de « quelle (s) langue(s) » utiliser lors des séances de réunion, compte tenu de plusieurs dialectes en présence, le français est adopté (peut-être par contrainte ?). Il permet ainsi la consolidation et favorise l'esprit de groupe. Le français orthoforme n'est pas important ici. Nous avons pu remarquer cela lors de nos observations de séance, où les différents membres ne se

préoccupaient que du message à passer et non de la norme linguistique en elle-même. La langue française y est donc fortement intégrée et constitue une langue largement partagée. Cela s'observait au travers des prises de paroles assez houleuses et denses lors de nos observations de séances. Les représentations linguistiques influent sur les attitudes des locuteurs. Lafontaine (1997) amoindrit la différence considérable qui oppose les attitudes et les représentations. Les idées que se font les membres de l'association influent sur l'intérêt qu'ils ont pour elle et sur sa bonne marche. Les bonnes idées pour la langue en rapport avec l'association est gage d'atteinte de ses objectifs. De bonnes représentations favorisant de bonnes attitudes, ARBINAM est une association qui a réussi à consolider les liens culturels. Elle y est arrivée par la volonté de tous les membres du groupe, mais surtout par concours de la langue française qui permet un échange discursif plus serein et fructueux. Les différents buts de cette association (repères culturelles, retrouvailles, tontines, entraides ...) sont mis en évidence par le biais du français.

Conclusion

Les camerounais tout comme les africains en général, sont plus enclin à vivre et à évoluer en communauté. Ils mettent sur pied des associations communautaires dans le but de consolider les liens communautaires en vue de favoriser la connexion ancestrale et de perpétuer la culture. C'est le cas de ARBINAM, cette association des ressortissants de la région de l'Ouest-Cameroun de la ville de Ngaoundéré qui a fait l'objet de notre étude. Nous avons observé dès le départ que les regroupements ethniques sont de plus en plus présents dans des villes et villages camerounais. Et qu'il s'agissait dans plusieurs cas des associations des communautés venues d'ailleurs et installées dans des villes d'accueil. ARBINAM répond à cette description. Les membres appartiennent à la même région, partagent les mêmes valeurs culturelles, mais ne parlent pas forcément le même dialecte. Alors nous nous sommes intéressés aux raisons qui fondent l'association, leur rapport avec le français (étant donné qu'il s'agit d'une association ethnique), ainsi qu'aux représentations que les membres ont de la langue française. A l'issue des entretiens avec quelques membres et des observations de séances, il en ressort que

l'association ARBINAM existe pour pallier la problématique de distance avec le village natal des adhérentes, et le besoin de se retrouver avec les membres de sa communauté, compte tenu du fait qu'il s'agit d'une association présente dans une aire culturelle autre que la leur. Aussi, des activités d'entraides, d'assurance maladie et décès, ainsi que l'ambiance culturelle sont mis à contribution pour le bien-être et l'épanouissement personnel des membres et du groupe. Pour mener à bien toutes ces activités, c'est la langue française qui est la plus utilisée au sein de cette association, surplombant ainsi les langues maternelles. Elle intervient ici comme un moteur de cohésion culturelle, étant donné que les membres de l'association ne parlent pas le même dialecte, quoiqu'ils viennent tous de la région de l'Ouest-Cameroun. Ce qui entraîne des représentations positives de la langue française, car elle est nécessaire pour le bon fonctionnement du groupe. Par ailleurs, pour des raisons de conservations des langues nationales, l'alternance codique (français et différents dialectes) doit être encore plus privilégiée au sein de l'association.

Références bibliographiques

BAUTIER-CASTAING E. (1981), « La notion de pratiques langagières : un outil heuristique pour une linguistique des dialectes sociaux », in *Langage et société*, n°15, pp. 3-35.

BAUTIER, E. (1995), « Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage » in *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n°15.

BILOA, E. et P. FONKOUA (2009), « Imaginaires linguistiques ou représentations du français et des langues identitaires autochtones au Cameroun », in *Revue Internationale des Arts, Lettres et Sciences Sociales (RIALSS)*, Vol 7, N° 3, Yaoundé : Africana Publications, pp 1-22.

BOULET, J. (1994), *Construire le sens*, Berne, Peter Lang.

BOULET, J. (1995), « Une linguistique de l'activité », dans Franckel J.-J. et Robert S. (dirs), *Langues et langage. Problèmes et raisonnements en linguistique (Mélanges offerts à A. Culioli)*, Paris : Presses Universitaires de France.

BOUTET, J., FIALA P. SIMONIN-GRUMBACH J. (1976), « Sociolinguistique ou sociologie du langage », in *Critique*, n° 344.

IKWENOB, P. (2006), « Philosophical Perspectives on Communicationalism and Morality » in *Africa Traditions*, Print.

LAFONTAINE, D. (1997), « Attitudes Linguistiques » in M-L. MOREAU (éd) *Sociolinguistique, concepts de base*, Liège : Mardaga, pp. 56-60.

MAURER, P. et DUMOND, B. (1995). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone : gestion d'un héritage, devenir d'une science*, Paris, EDICEF.

MBITI, J.S. (1969), *African religious and philosophy*, New-York: Praeger, Print.

MBONDJI MOUELLE, M.M. (1998), *Le Français en milieu scolaire anglophone au Cameroun. Analyse sociolinguistique et problématique didactique*, Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux III.

TADADIEU, M. (1989), *Voie africaine : Esquisse Du Communautarisme Africain*, Cameroun : Club OUA.